

PROGRAMME DE FORMATION

« Les fondamentaux : améliorer et certifier son orthographe et ses écrits »



ORGANISME

Woonoz sas.

CATÉGORIE

Entraînement, remise à niveau et acquisition.

PUBLIC VISÉ

Salarié ou demandeur d'emploi.

PRÉREQUIS

Niveau CAP minimum et accès à un ordinateur équipé d'un micro, d'une sortie audio et d'un accès internet par ADSL ; communication voix par téléphone ou Skype.

OBJECTIF

Améliorer sa pratique du français oral et écrit en révisant les règles de base en orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe, et ponctuation et en apprenant à les appliquer.

OUTILS FOURNIS

Licence d'accès 12 mois à *Projet Voltaire Fondamentaux Campus et Pro* + ouvrage papier « Maîtriser l'orthographe » (éd. Eyrolles).

DURÉE DE LA FORMATION

21 h par stagiaire, réparties comme suit :
- 8 h de tutorat à distance, à raison d'une heure par semaine réparties sur 8 à 12 semaines selon un planning établi en début de formation entre le tuteur accrédité et le stagiaire ;
- 10 h individuelles sur la plateforme *Projet Voltaire* sur une période de 3 mois ;
- 3 h : examen de niveau en centre agréé.

LIEU DE FORMATION

Formation à distance (e-learning).

Certificat Voltaire – Les fondamentaux : améliorer et certifier son orthographe et ses écrits



MODALITÉS

Une formation individuelle à distance associant :

- cours individuels (Internet + téléphone) ;
- parcours individualisé en ligne avec *Projet Voltaire Fondamentaux Campus et Pro* ;
- tutorat à distance sur les programmes *Projet Voltaire Fondamentaux Campus et Pro*, pendant 3 mois ;
- permet de viser 500 points au *Certificat Voltaire* à l'issue de l'apprentissage.

PROGRAMME

MODULE 1 > Revoir les bases avec *Projet Voltaire Fondamentaux Campus*

47 points fondamentaux de grammaire

Le genre et le nombre des noms, les adjectifs qualificatifs, les déterminants, les compléments d'objet, l'utilisation de la cédille, les adverbes...

MODULE 2 > Utiliser *Projet Voltaire Pro* avec succès

Grammaire : 70 %

Accords (adjectifs, participes passés), conjugaison simple (présent, imparfait, futur, conditionnel, impératif), confusions homophoniques (si/s'y, et/est, ça/sa, dans/d'en)...

Orthographe d'usage (ou lexicale) : 20 %

Parmis/parmi, biensûr/bien sûr, mieu/mieux...

Sémantique (fautes de sens) : 6 %

Les homophones : voie/voix, censé/sensé...

Phrase et syntaxe : 3 %

Concordance des temps avec « si », l'interrogation directe et indirecte...

Formules professionnelles : 1 %

À l'attention/à l'intention...

MODULE 3 > Maîtriser les bases de la langue française

Ce module sera adapté selon le niveau de chaque stagiaire, certaines règles pouvant être retirées, d'autres ajoutées.

- Apprendre à bien écrire : les accents, les adverbes, certains pluriels difficiles...
- Accorder les mots entre eux : le verbe avec son (ou ses) sujet(s), l'adjectif, les participes passés (avec être et avoir et sans auxiliaire), l'adjectif, le nom et le déterminant...
- Conjuguer : reconnaître les temps en écrivant ; maîtriser les terminaisons selon le temps, le mode, le sujet. Temps étudiés : l'indicatif (sauf le passé simple), l'impératif et le conditionnel ; approche du subjonctif.
- Donner du sens à ses écrits : l'importance de l'ordre des mots dans la phrase ; l'importance de la ponctuation ; l'orthographe et le sens des mots.
- Apprendre à se relire efficacement pour se corriger : savoir quelles erreurs rechercher et comment les rechercher.
- Les outils de la langue : recherche et utilisation d'outils internet gratuits (conjugaison, grammaire, dictionnaires...). Utilisation des correcteurs orthographiques.

Temps estimé : 10 heures pour le module 1 et 2, et 8 heures pour le module 3. Le temps réel passé sur chacune des règles dépendra du niveau du stagiaire, évalué au début de chacun des niveaux.

PROGRAMME DE FORMATION

« Les fondamentaux : améliorer et certifier son orthographe et ses écrits »

PRIX : 999 € HT par apprenant.

La formation est assurée par un formateur professionnel en communication orale et écrite.

MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

Le suivi de l'apprentissage sur la plateforme *Projet Voltaire* est prodigué par un tuteur/formateur accrédité, sous forme de cours individuels personnalisés par Skype ou par téléphone (explications, exercices, réponses à toutes les questions du stagiaire, etc.). Ce suivi est réalisé par courriel (et par téléphone si cela est nécessaire) sur la période de 3 mois indiquée sur la convention de formation jointe à ce programme. Le stagiaire a à disposition : un support de cours (ouvrage « Maîtrisez l'orthographe avec la Certification Voltaire »), des vidéos explicatives et des cours imprimables.

SANCTION DE LA FORMATION

Examen de certification de niveau appelé *Certificat Voltaire* : 3h.



SUIVI DE FORMATION

Possibilité d'éditer à tout moment un rapport de formation détaillé reprenant très précisément les dates et horaires de connexion à la plateforme. Le suivi de formation est assuré par un tuteur/formateur dont les compétences minimales sont : expérience dans la formation en français, et excellent niveau en orthographe équivalent à un score minimum de 900 points au Certificat Voltaire. Il est tenu de répondre par courriel aux questions du stagiaire sous un délai de 2 jours ouvrés.

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

« Certificat Voltaire – Les fondamentaux : améliorer et certifier son orthographe et ses écrits »

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Veuillez dater, parapher et signer la convention de formation avant de la retourner en 3 exemplaires à l'adresse suivante : société WOONOZ – 6, avenue Sidoine-Apollinaire – 69009 LYON)

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1. La société WOONOZ sas

6, avenue Sidoine-Apollinaire – 69009 LYON

Déclarée auprès de la Préfecture de la région Rhône-Alpes sous le n° 82 69 09814 69.

2. Et le salarié

.....

est conclue la convention suivante, en application de l'article L 920-1 du Code du travail.

OBJET ET NATURE DE LA FORMATION

L'organisme de formation organise au profit du stagiaire l'action de formation suivante :

- **Intitulé du stage** : « Certificat Voltaire – Les fondamentaux : améliorer et certifier son orthographe et ses écrits ».

- **Catégorie** : entraînement, remise à niveau et acquisition.

- **Objectif** : développer les performances du stagiaire dans la maîtrise de la langue française à l'écrit.

- **Programme** :

MODULE 1 > Revoir les bases avec *Projet Voltaire Fondamentaux Campus*.

MODULE 2 > Utiliser *Projet Voltaire Pro* avec succès.

Ce didacticiel accompagne le stagiaire dans l'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe.

MODULE 3 > Maîtriser les bases de la langue française.

Ce module sera adapté selon le niveau de chaque stagiaire, certaines règles pouvant être retirées, d'autres ajoutées.

- **Date de formation** : du Date au Date

Module 3 : 8 heures réparties comme suit :

Date (à définir avec le formateur dès le début de la formation)	Heures
Date
Date
Date
Date
Date
Date
Date
Date

- **Date prévisionnelle de l'examen du Certificat Voltaire** : Date

Parapher

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

« Certificat Voltaire – Les fondamentaux : améliorer et certifier son orthographe et ses écrits »

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Durée** : formation d'une durée de 3 mois (puis accès illimité pendant 9 mois au logiciel pour d'éventuelles révisions à titre personnel).
- **Équivalent en nombre d'heures de formation** : 21 heures.
- **Lieu** : formation à distance
- **Code CPF** :

BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION

La licence et le suivi pédagogique sont acquis pour l'usage de :

Nom : **Prénom** :
E-mail : **Fonction** :
Adresse postale (pour l'envoi de l'ouvrage) :
.....
Téléphone :
Nom de l'employeur (facultatif) : **SIRET** :

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le coût de cette formation, objet de la présente convention, s'élève à :

DÉSIGNATION	MONTANT HT	MONTANT TVA	MONTANT TTC
« Certificat Voltaire – Les fondamentaux : améliorer son orthographe et ses écrits »			
Total du coût pédagogique de la formation	999,00 €	199,80 €	1 198,80 €

Modalités de règlement : 30 jours à date de facture, par chèque ou virement.

Si le client fait une demande de subrogation à l'OPCA dont il dépend, la facture sera établie au nom de l'OPCA, avec les documents suivants :

- programme de formation ;
- attestation de formation
- et si nécessaire une attestation des temps de connexion signée par le stagiaire et l'organisme de formation.

Si toutefois le temps global des connexions était **inférieur à 80 %** du temps préconisé, et ce pour une raison incombant au stagiaire (manque de sérieux dans le suivi de la formation), l'organisme de formation ne pourrait être tenu pour responsable pour ce manquement. Il reviendrait alors au client de prendre en charge le montant de la formation non pris en charge par l'OPCA. Il devra renvoyer l'ouvrage à ses frais, ses accès au Projet Voltaire seront coupés, et son inscription au Certificat Voltaire sera annulée.

Parapher



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE ET MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS

Une formation individuelle à distance associant :

- cours par téléphone ou visioconférence avec le formateur ;
- travail personnel sur le programme Projet Voltaire Fondamentaux Campus et Pro ;
- tutorat sur le programme Projet Voltaire Fondamentaux Campus et Pro ;
- support de cours « Maîtrisez l'orthographe avec la Certification Voltaire », 380 pages, éditions Eyrolles.

SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de l'apprentissage, le stagiaire passera le *Certificat Voltaire*, c'est-à-dire un QCM de 195 questions + une dictée qui sanctionneront son niveau par un score qu'il pourra afficher sur son CV. L'inscription au *Certificat Voltaire* se fait par le stagiaire, à l'aide d'un code d'accès personnel.

MODE DE RÉGULARISATION EN CAS D'INEXÉCUTION TOTALE OU PARTIELLE DES STAGES PRÉVUS

« Faute de réalisation totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait » (article L991-6 du Code du travail).

MODE DE REGLEMENT DES CONFLITS

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Lyon sera seul compétent pour régler le litige.

DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Les fonds engagés par cette convention s'imputeront sur la participation à la formation de l'année.

Fait en trois exemplaires, à Lyon le

Le stagiaire
Nom et signature

et

L'organisme de formation
Signature et cachet

Sous réserve de réception du courrier d'accord de financement de l'OPCA dont dépend le stagiaire, 7 jours avant le début de la formation

Parapher

